

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de  
Sélestat-Erstein



## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 mai 2023

Sous la présidence de M. René HOELT, Maire.

Nombre de conseillers  
élus : 19

Secrétaire de séance : M. Régis MEYER

Conseillers en fonction : 18

**Membres présents** : Mmes et MM. Valérie BENTZ, Jean-Michel CHALON, Monique DELL, Marie Hélène GOEPP, Gaël GREULICH, René HOELT, Denis LEHMANN, Didier MEYER, Régis MEYER, Damien PFLEGER, Alice REIBEL, Bernard STOEFFLER, Thierry STOEFFLER, Corinne WEBER.

Conseillers présents : 14

**Membres absents excusés** : Mmes et M. Nicolas GUTH, Françoise KOELL, Carole PEYNET, Caroline WAGENTRUTZ.

Conseillers absents : 4

**Monsieur le Maire a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.**

### Délibération n° COMM20230606

#### Objet : Location de la chasse communale : mode de consultation des propriétaires

M. le Maire expose au conseil qu'en application de l'article L.429-13 du Code de l'environnement et de la proclamation ministérielle du 12 juillet 1888, la décision relative à la destination du produit de la chasse peut être prise soit dans le cadre d'une consultation écrite des propriétaires, soit dans le cadre d'une réunion de ces derniers.

**Vu** l'article L429-13 Code de l'Environnement,

**Vu** la proclamation ministérielle du 12 juillet 1888 concernant le renouvellement de la location de la chasse par les communes,

Le Conseil Municipal, après avoir écouté l'exposé du Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

1° **DÉCIDE** de consulter par écrit les propriétaires fonciers, inclus dans le périmètre chassable, ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse,

2° **CHARGE** le Maire d'organiser la consultation.

(suivent les signatures)

Pour extrait conforme,  
Krautergersheim, le 15 mai 2023

Le Maire, René HOELT

